

Le cabinet d'études G2C en charge de la révision du schéma d'assainissement présente au conseil l'avancement de leur travail afin que les conseillers puissent prendre une décision sur les secteurs à laisser ou pas en réseau collectif.

Ensuite le maire passe à l'ordre du jour de la réunion.

Mission remparts : plan de financement

Après le travail de chiffrage des travaux complets par l'architecte du patrimoine, nous avons recentré le projet sur ce qui est nécessaire à la sécurité. Compte tenu du montant nous réaliserons ces travaux en deux phases : 2019 et 2020. Le plan de financement prévisionnel pour ces travaux est approuvé par l'ensemble du conseil.

PLU : aménagements, financements

Le PLU comporte des orientations d'aménagement pour les zones d'habitation destinées à accueillir les futures implantations à l'horizon de 10 ans dans certains secteurs de la commune. En créant ces zones, la commune s'engage à faire ou permettre l'aménagement

Il pourrait y avoir un intérêt à acquérir le foncier puis le revendre à un promoteur ou lotisseur. Pour cela le conseil souhaite que l'intervention de l'EPF (Etablissement Public Foncier) soit examinée pour ce projet.

Extension des réseaux à Malirat

Plusieurs terrains (6) sont en voie de viabilisation pour des habitations individuelles ou collectives. Le raccordement électrique nécessite une extension de réseau que la FDEL a étudiée et chiffrée.

Un autre terrain est concerné lui aussi en voie de viabilisation pour une habitation individuelle situé au lieu dit les Jardins, L'ensemble du conseil donne son accord à la participation financière communale pour ces extensions de réseaux financées par la perception de la taxe d'aménagement (3%).

Achat de parcelle au bourg, choix du notaire

Il s'agit de régulariser l'achat d'une parcelle servant aux manœuvres dans la rue de la Peyrolierie. Les conditions en avaient déjà été négociées. La surface de cette parcelle est de 35 m². L'acte notarié précisera l'objet, le montant, et la destination de cette surface qui restera zone de retournement, dédiée aux manœuvres des véhicules des propriétaires habitant dans les rues voisines.

Wifi territorial

Le Département du Lot déploie des équipements permettant de faciliter la connexion à Internet des habitants et des touristes via le WIFI gratuit autour du point d'implantation choisi, (Nous avons retenu la salle des fêtes). Cette première borne est intégralement financée par le Syndicat LOT Numérique. Une Livebox est aussi à mettre en place. Les premières installations auront lieu en novembre prochain.

Syndicat du Limargue

La Loi NOTRe prévoit le transfert des compétences eaux potable et assainissement vers les Communautés de Communes et Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. Il est toutefois donné la possibilité aux communautés de communes de repousser le transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2025 au plus tard par un vote avant juillet 2019 sous condition de majorité qualifiée.

L'objet de ces mesures découle d'une volonté de regroupement de la compétence. Mais l'organisation enchevêtrée de services communaux, intercommunaux et de syndicats techniques, parfois très anciens, et le découpage territorial des communautés de communes ne coïncident pas nécessairement avec les ressources en eau potable ou les unités de distribution. Suite à cette loi le syndicat Limargue a commandité début 2017, une étude sur l'état des lieux du service d'eau potable, sur les propositions de scénarios, et en particulier celui d'un syndicat unique. Les conclusions de cette étude ont été livrées début 2018 lors de plusieurs réunions. De plus, les projections d'investissement (renouvellement de réseaux) démontrent l'intérêt au regroupement afin de modérer les impacts financiers des investissements, que les plus petits services, seuls, ne seraient pas en mesure de réaliser.

Après cet exposé le conseil se prononce favorablement à l'extension des compétences du syndicat du Limargue dans l'optique du regroupement de la compétence AEP du territoire.

Création d'un emploi d'agent technique territorial à temps complet. L'agent est actuellement en contrat à durée déterminée jusqu'au 30 Novembre. Il deviendra stagiaire pour une durée d'un an et remplacera un agent parti en retraite.

Modification du temps de travail d'une employée territoriale afin d'assurer une meilleure qualité de services pour la salle des Jardins. Il s'agit de passer d'un horaire actuel de 16h à un horaire de 28h par semaine.

Tarifs : garderie, activités périscolaires, transport taxi

Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2018/2019

- Garderie : gratuite
- Activités périscolaires : gratuites
- Transport en taxi vers Figeac le mercredi : 3€

Dématérialisation des marchés publics

Un module va être ajouté à notre abonnement de dématérialisation des actes avec un coût d'installation et un coût d'abonnement annuel.

Questions diverses

Chantier de la maison Baldran : des travaux non prévus sont à faire par une entreprise, un avenant sera signé pour ces travaux.

ASPAC : L'association pour la sauvegarde du Patrimoine artistique et culturel du Capdenacois a été dissoute. L'assemblée générale de l'ASPAC a décidé de verser le fonds de trésorerie à la commune de CAPDENAC sur son budget pour l'achat d'ouvrages.

Avancement des projets :

- Travaux pelouse du stade : Les travaux par l'entreprise ID Verde reprendront à l'automne.
- Traverse du Port : nous avons repris l'étude - prochaine réunion le 18/10
- Allée Champollion : les premiers éléments de l'étude ont été présentés et vont être affinés
- PLU : Nous avons établi la liste des maisons isolées susceptibles d'être réhabilitées et présentant un intérêt patrimonial ainsi que celle des espaces boisés à protéger. Reste à indiquer les éventuels espaces réservés.
- Maison Baldran : les travaux sont terminés - installation de la cuisine dans deux semaines.
- Hangar de Vic : commande pour une mise en place probable début 2019. La demande de permis de construire a été déposée.